

COMPRENDRE LES PRINCIPAUX ENJEUX

Proposition de loi "BALAI"

LE PAYSAGE NORMATIF

FRANÇAIS

Mercredi 13 mars 2019, le Sénat examine la proposition de loi tendant à améliorer la lisibilité du droit par l'abrogation de lois obsolètes, déposée par les sénateurs de l'Union centriste Vincent Delahaye et Valérie Létard, et cosignée par 153 sénateurs. (Rapporteure: Nathalie Delattre - RDSE)

Pour la seule année 2018, le Journal officiel compte

71521

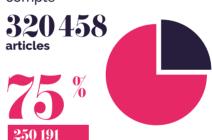
45
lois



1267
décrets

arrêtés réglementaires

Au 25 janvier 2018, l'ordre juridique français compte



25% 80 267 de valeur légistative

Les 308 articles de la « loi Macron » du 6 août 2015 ont entraîné

848

modifications législatives affectant 30 codes et 55 lois ou ordonnances



Les collectivités territoriales doivent appliquer plus de





Les administrés, les acteurs économiques et les collectivités territoriales

sont désarçonnés face à la complexité des normes (lois, réglements, instructions, circulaires, directives européennes). **L'adage** « Nul n'est censé ignorer la loi » devient irréaliste.



UN SÉNAT ENGAGÉ

DE LONGUE DATE POUR SIMPLIFIER LE DROIT Nous avons en France plus de lois que le reste du monde ensemble et plus qu'il n'en faudrait à régler tous les mondes d'Épicure.

Montaigne, *Essais*, 1580-1588





LA PROPOSITION

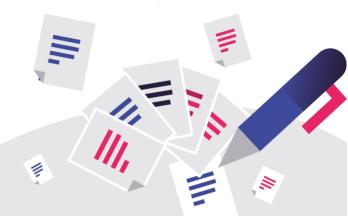
DE LOI



Cosignée par 153 sénateurs, elle traduit les premiers résultats de la mission B.A.L.A.I.



 Initialement, elle abrogeait 44 lois adoptées entre 1819 et 1940 et devenues obsolètes depuis. L'éventail des sujets traités est particulièrement large : le droit d'aubaine, les appellations « Cognac » et « Armagnac », la fraude dans le commerce du beurre, la mort civile, etc.



2 EXEMPLES

Jamais abrogée, **la loi du 28 décembre 1880** autorise le ministère de l'intérieur à acquérir le matériel d'impression du Journal officiel pour un coût de 1,7 million de francs.

Cette loi a donc épuisé ses effets juridiques, surtout que le Journal officiel est dématérialisé depuis le 1^{er} janvier 2016.

La loi du 14 août 1885 continue de régir les sociétés de patronage des détenus libérés alors que celles-ci ont été remplacées par les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP).



LES APPORTS

DE LA COMMISSION DES LOIS

Poursuivant la logique de la mission B.A.L.A.I., la commission des lois a abrogé 8 lois supplémentaires.

Un exemple : la loi du 3 août 1844 qui fixait à 20 ans le droit d'auteur des ayant-droits des dramaturges. Or, ce droit est aujourd'hui de 70 ans dans le code de la propriété intellectuelle.



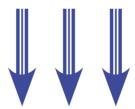
Des amendements de la rapporteure, Nathalie Delattre, et du Gouvernement maintiennent, à l'inverse, des dispositions législatives ni inutiles ni obsolètes.

L'article 82 de la loi du 31 juillet 1920 continue d'interdire l'ouverture des casinos à moins de 100 kilomètres de Paris, à l'exception de celui d'Enghien-les-Bains.



La loi du 29 juillet 1889 sert toujours de base à l'exploitation de la ligne de train entre Nice et Digne-les-Bains.





Au total, le texte de la commission permettra d'abroger intégralement ou partiellement 49 lois adoptées entre 1819 et 1940.